

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU B)

Une équivalence du Baccalauréat Scientifique

Le DAEU B est un diplôme homologué de droit qui permet au candidat d'obtenir l'équivalent du baccalauréat scientifique ou simplement une mise à niveau, et donc de poursuivre des études supérieures.



MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidats doivent être **NON BACHELIERS**, avoir **interrompu depuis au moins 2 ans** leurs études et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir au moins **20 ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme** et justifier à la même date de **2 années d'activité professionnelle**, à temps plein ou partiel ayant donné lieu à une cotisation de la Sécurité Sociale.
- Avoir au moins **24 ans au 1er octobre de la délivrance du diplôme**.

Un candidat ne peut s'inscrire à la formation que dans **un établissement** chaque année.

Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen (arrêté du 3 Août 1994).

Les candidats déjà en possession d'un Baccalauréat peuvent également s'inscrire au DAEUB dans le cadre d'une **remise à niveau**. Dans ce cas, seule une attestation de niveau scientifique leur sera délivrée..

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS (au sein d'un lycée) ou BUT (au sein d'une Université),
- PACES (médecine, dentiste, pharmacien, sage-femme et pour certains kinésithérapeutes et psychomotriciens),
- Concours paramédicaux (aide-soignant, infirmier, psychomotricien),
- Licence générale.

ORGANISATION DE LA FORMATION

► FORMATION

Les enseignements se déroulent de la façon suivante :

2 matières obligatoires :

- Français : vendredi de 16h à 20h
- Mathématiques : mardi et jeudi de 18h à 20h.

2 matières de spécialités à choisir:

- Physique et Chimie
- ou Biologie-Chimie et Sciences Naturelles

► OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est obtenu lorsque les **4 matières niveau Terminale** sont validées par le biais de contrôles continus :

- 2 matières obligatoires niveau Terminale : Maths A&B et Français,
- 2 matières de spécialités niveau Terminale : Physique et Chimie ou Biologie-Chimie et Sciences Naturelles.

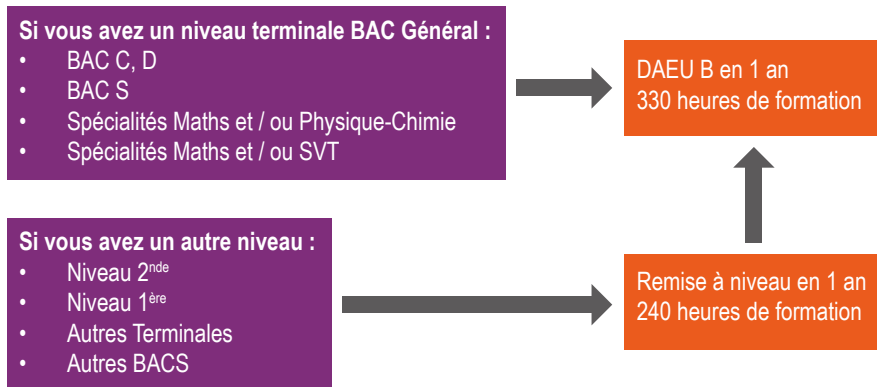
Le diplôme est obtenu lorsque la moyenne générale de 10/20 est atteinte.

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci **ne peut excéder 4 années**. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'autres universités se cumulent.

COMMENT ENTRER EN DAEU B ?

Remise à niveau - le pré DAEU B

L'Université Lyon 1 propose une remise à niveau afin de permettre l'acquisition de connaissances et de méthodes suffisantes dans la perspective d'une inscription à la préparation du DAEU B.



COÛT DE LA FORMATION

Droits d'inscription réglementés à régler dès l'inscription : **170 euros**.

Frais de formation en fonction de la prise en charge de financement :

- Prise en charge de l'employeur, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, ou jeunes de moins de 26 ans :
Coût : 3 000 € - Période : année universitaire
- Financement personnel :
Coût : 2 000 € - Période : année universitaire

INTITULÉ DU DIPLÔME	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION RESTANT À LA CHARGE DU FINANCEUR Public financé (par année de formation)	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION RESTANT À LA CHARGE DU STAGIAIRE Prise en charge individuelle (par année de formation)
Remise à niveau	1 500 €	1 500 €
DAEU B - en présentiel	3 000 € (droits de scolarité inclus)	2 000 € (droits de scolarité exclus)

INFORMATIONS PRATIQUES

Une réunion d'information a lieu une fois par an en juillet.

LIEU DE LA FORMATION

Université Lyon 1
Campus LyonTech La Doua

CONTACTS

Université Claude Bernard Lyon 1
Service de Formation Continue et Alternance

Bâtiment Condorcet
13, Bld André Latarjet
69622 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 26 23 44 79

Mail : daeubpresentiel@univ-lyon1.fr

Site web : <https://focal.univ-lyon1.fr/>

